

ANCIEN FRANÇAIS

LES SUBSTANTIFS

En ancien français, il existe deux cas :

- **cas sujet** (nom, attribut, apostrophe)
- **cas régime** (COD, COI, CC, CDN)

Il existe 3 genres issus du latin : **masculin, féminin et neutre** (bien que ce dernier soit minoritaire en ancien français)

Substantifs = **noms propres et communs** qui se déclinent (ce qui permet de connaître leur fonction)

	SINGULIER	PLURIEL
CAS SUJET	li murs	li murs
CAS REGIME	le mur	les murs



Le S final n'est pas seulement la marque du pluriel mais aussi du cas sujet

Masculins

I - Substantifs à une seule base avec CSS en -s + CRP en -s

II - Substantifs à une seule base avec un -s uniquement au CRP (souvent fini par -re)

III - Substantifs masculins à deux bases (**sire-seigneur**) : irréguliers, êtres humains de sexe masculin : pas de s sauf au CRP

Féminins

I - Substantifs à une seule base avec -s au CSP et CRP : se terminent par e

II - Substantifs à une seule base avec -s au CSS, CSP et CRP

III - Substantifs à deux bases avec -s au CSP et CRP : irréguliers

/!\ Certains mots restent **indéclinables** et gardent la même forme peu importe le cas ou le nombre (invariables en fr moderne)